





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2017-309**

**Séance publique du**

**23 juin 2017**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170623- lmc1108473-DE-1-1
Date de signature : 27/06/2017
Date de réception : mardi 27 juin 2017
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : LES AMIS DU PLANETARIUM- ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE  
FONCTIONNEMENT**

Le 23 juin 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 16/06/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jacques AGOPIAN à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Patricia BORRICAND à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Reine MERGER, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Charlotte BENON, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Madame Danièle BRUNET, Monsieur Claude MAINA à Madame Abbassia BACHI, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Dominique AUGÉY, Madame Catherine SILVESTRE à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Josyane SOLARI à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Michael ZAZOUN à Monsieur Alexandre GALLESE.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Edouard BALDO, Madame Michele EINAUDI, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Secrétaire : Gaëlle LENFANT

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services  
 Direction de la Politique de la Ville et  
 Rénovation urbaine

RAPPORT POUR  
 LE CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 23 JUIN 2017

**Nomenclature : 8.5**  
 Politique de la ville-habitat-logement

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Sophie JOISSAINS

**Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE**

**OBJET** : LES AMIS DU PLANETARIUM- ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Une convention pluriannuelle de partenariat 2016-2018 a été adoptée par délibération n° DL 2016-297 du Conseil Municipal en date du 20 juin 2016. Elle définit les missions principales proposées par l'Association des Amis du Planétarium et acceptées par la Ville.

Ainsi, cette association qui gère le nouveau planétarium aixois, met en œuvre des actions de diffusion de l'Astronomie en direction d'un public large (scolaires, centres sociaux...) d'Aix-en-Provence (*enfants et familles*) et du Pays d'Aix.

L'objectif recherché est de diffuser et de vulgariser la Culture Scientifique auprès des familles non-initiées et souvent tenues éloignées du fait de la spécificité des thèmes abordés,

Ainsi sont proposées, tout au long de l'année, du lundi au samedi des conférences, des activités à la fois éducatives, instructives et ludiques ouvertes à tous.

Le volet éducatif est particulièrement prégnant dans le programme d'activités de l'Association, près 5 000 personnes sont prévues sur l'année 2017 notamment les enfants scolarisés dans les établissements du premier et second degré de la Ville.

Les actions s'articulent autour de visites sous le dôme du nouveau planétarium (*fixe et mobile*) et d'ateliers pédagogiques en direction d'un public scolaire et autre de plus en plus important. Plus de 15 000 entrées ont été comptabilisées en 2016.

Enfin, une attention particulière sera accordée aux habitants des quartiers prioritaires d'Aix-en-Provence (*Jas de Bouffan, Encagnane-Corsy, Beisson*) avec une adaptation des interventions.

Au vu du bilan quantitatif et qualitatif de l'action de cette structure, il vous est proposé de reconduire notre soutien et de verser une subvention de fonctionnement en 2017 de 20 000 € à l'Association des Amis du Planétarium suivant les modalités définies dans la convention d'objectifs :

<b>ASSOCIATION</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Proposition 2017</b>
<b>Association des Amis du Planétarium</b>	<b>20 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>20 000 €</b>

Cette proposition a été validée en date du 06 avril 2017.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de l'attribution d'une subvention de fonctionnement de vingt mille euros (20 000 €) à l'Association des Amis du Planétarium ;
- **DIRE** que cette subvention sera imputée sur la ligne budgétaire N°90 6574 929 2081 «Planétarium» qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2017-309 - LES AMIS DU PLANETARIUM- ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 2
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote  
Sylvain DIJON Sophie JOISSAINS

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 27/06/2017  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»